

MAIRIE DE CERIZAY

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 31 mars 2025

Sont présents : M. Johnny BROUSSEAU, M. Sébastien GRELLIER, Mme Rachel MERLET, Mme Stéphanie BOYARD, M. Yannick FORTIN, Mme Marie-Line BOTTON, M. Jacky AUBINEAU, Mme Pierrette AUGER, Mme Rosa-Maria MACHADO, Mme Renée SICAUD, M. Jean-Marie MERLET, M. Patrick ROBIN, M. Arnaldo PEREIRA, Mme Lurdes LOPES, M. Dobromir DOSEV, Mme Carole DE FREITAS, Mme Nathalie MUNAR, Mme Katy MORELLE, Mme Aurélie ALLOUY, M. Benoît BELGY, Mme Chantal APPARAILLY, M. Aurélien DUFRESE.

Absents/Excusés : M. Jean-Pierre BODIN, M. Régis BAUDOUIN, M. Gilles CLOCHARD, M. Cédric VION, Mme Isabelle MOINET.

Pouvoirs : JP BODIN à Y FORTIN, R BAUDOUIN à J BROUSSEAU, C VION à N MUNAR.

Secrétaire de séance : Carole DE FREITAS

Convocation : le 25 mars 2025

Cette délibération rectifie la Del.20250331-01 – erreur matérielle

Del.20250331-01A - Vote des taux d'impositions communaux pour l'année 2025

Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment l'article L2121-29

Vu le Code général des impôts et notamment son article 1639

Considérant qu'il convient de fixer les taux applicables aux contributions directes perçues par la collectivité, soit les taxes du foncier bâti et non bâti pour 2025.

Considérant que les taux 2024 étaient les suivants :

- Taxe foncière Bâti : 37,38 %
- Taxe foncière non bâti : 54,00 %
- Taxe d'habitation : 13,50 %

Considérant que ces taux sont inchangés depuis 2002, et que la volonté affichée de la municipalité est de ne pas faire peser sur les Cerizéens une charge supplémentaire en augmentant les impôts.

Il est proposé de maintenir les taux d'imposition communaux comme suit :

Taxes	Taux	Bases 2024	Produits 2024	Taux	Bases 2025	Produits prévisionnels 2025
Taxe d'habitation	13,50%	178 283	24 068	13,50%	189 100	25 529
Taxe foncière bâti	18,50%	4 954 779	1 852 096	37,38%	5 248 000	1 961 000
Taxe foncière non bâti	54,00%	101 583	54 854	54,00%	104 500	56 430

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

DECIDE de fixer les taux d'imposition comme suit :

- Taxe foncière Bâti : 37,38 %
- Taxe foncière non bâti : 54,00 %
- Taxe d'habitation : 13,50 %

DONNE tout pouvoir à Monsieur le Maire pour la bonne exécution des présentes.

La Secrétaire de Séance,

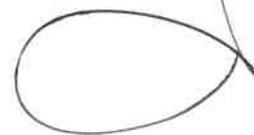
Carole DE FREITAS



Pour extrait conforme,

Le Maire,

Johnny BROUSSEAU



MAIRIE DE CERIZAY

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 31 mars 2025

Sont présents : M. Sébastien GRELLIER, Mme Rachel MERLET, Mme Stéphanie BOYARD, M. Yannick FORTIN, Mme Marie-Line BOTTON, M. Jacky AUBINEAU, Mme Pierrette AUGER, Mme Rosa-Maria MACHADO, Mme Renée SICAUD, M. Jean-Marie MERLET, M. Patrick ROBIN, M. Arnaldo PEREIRA, Mme Lurdes LOPES, M. Dobromir DOSEV, Mme Carole DE FREITAS, Mme Nathalie MUNAR, Mme Katy MORELLE, Mme Aurélie ALLOUY, M. Benoît BELGY, Mme Chantal APPARAILLY, M. Aurélien DUFRESE.

Absents/Excusés : M. Jean-Pierre BODIN, M. Régis BAUDOUIN, M. Gilles CLOCHARD, M. Cédric VION, Mme Isabelle MOINET.

Pouvoirs : JP BODIN à Y FORTIN, C VION à N MUNAR.

Secrétaire de séance : Carole DE FREITAS

Convocation : le 25 mars 2025

Del.20250331-02 - Approbation du compte financier unique du budget principal de la ville de Cerizay pour l'exercice 2024

Vu l'article 242 de la loi de finances pour 2019 modifié par l'article 137 de la loi de finances pour 2021 ;

Vu l'arrêté du 23 décembre 2019 relatif à l'instruction budgétaire et comptable M. 57 applicable aux collectivités territoriales uniques, aux métropoles et à leurs établissements publics administratifs ;

Considérant les données transmises par le trésorier et leur adéquation avec l'arrêté des comptes de la commune ;

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

APPROUVE le compte financier unique relatif à l'exercice 2024 pour le budget principal de la Ville ;

AUTORISE la transmission de la maquette correspondante ;

DONNE tout pouvoir à Monsieur le Maire pour la bonne exécution des présentes.

La Secrétaire de Séance,

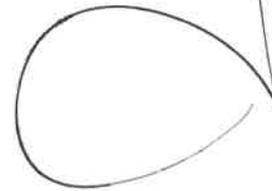


Carole DE FREITAS

Pour extrait conforme,

Le Maire,

Johnny BROSSEAU



MAIRIE DE CERIZAY

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 31 mars 2025

Sont présents : M. Sébastien GRELLIER, Mme Rachel MERLET, Mme Stéphanie BOYARD, M. Yannick FORTIN, Mme Marie-Line BOTTON, M. Jacky AUBINEAU, Mme Pierrette AUGER, Mme Rosa-Maria MACHADO, Mme Renée SICAUD, M. Jean-Marie MERLET, M. Patrick ROBIN, M. Arnaldo PEREIRA, Mme Lurdes LOPES, M. Dobromir DOSEV, Mme Carole DE FREITAS, Mme Nathalie MUNAR, Mme Katy MORELLE, Mme Aurélie ALLOUY, M. Benoît BELGY, Mme Chantal APPARAILLY, M. Aurélien DUFRESE.

Absents/Excusés : M. Jean-Pierre BODIN, M. Régis BAUDOUIN, M. Gilles CLOCHARD, M. Cédric VION, Mme Isabelle MOINET.

Pouvoirs : JP BODIN à Y FORTIN, C VION à N MUNAR.

Secrétaire de séance : Carole DE FREITAS

Convocation : le 25 mars 2025

Del.20250331-03 - Approbation du compte financier unique du budget « Escale Cerizéenne » pour l'exercice 2024

Vu l'article 242 de la loi de finances pour 2019 modifié par l'article 137 de la loi de finances pour 2021 ;

Vu l'arrêté du 23 décembre 2019 relatif à l'instruction budgétaire et comptable M. 57 applicable aux collectivités territoriales uniques, aux métropoles et à leurs établissements publics administratifs ;

Considérant les données transmises par le trésorier et leur adéquation avec l'arrêté des comptes de la commune ;

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

APPROUVE le compte financier unique relatif à l'exercice 2024 pour le budget Escale Cerizéenne ;

AUTORISE la transmission de la maquette correspondante ;

DONNE tout pouvoir à Monsieur le Maire pour la bonne exécution des présentes.

La Secrétaire de Séance,

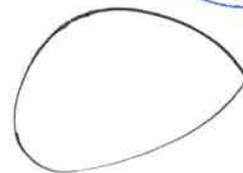


Carole DE FREITAS

Pour extrait conforme,

Le Maire,

Johnny BROUSSEAU



MAIRIE DE CERIZAY

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 31 mars 2025

Sont présents : M. Sébastien GRELLIER, Mme Rachel MERLET, Mme Stéphanie BOYARD, M. Yannick FORTIN, Mme Marie-Line BOTTON, M. Jacky AUBINEAU, Mme Pierrette AUGER, Mme Rosa-Maria MACHADO, Mme Renée SICAUD, M. Jean-Marie MERLET, M. Patrick ROBIN, M. Arnaldo PEREIRA, Mme Lurdes LOPES, M. Dobromir DOSEV, Mme Carole DE FREITAS, Mme Nathalie MUNAR, Mme Katy MORELLE, Mme Aurélie ALLOUY, M. Benoît BELGY, Mme Chantal APPARAILLY, M. Aurélien DUFRESE.

Absents/Excusés : M. Jean-Pierre BODIN, M. Régis BAUDOUIN, M. Gilles CLOCHARD, M. Cédric VION, Mme Isabelle MOINET.

Pouvoirs : JP BODIN à Y FORTIN, C VION à N MUNAR.

Secrétaire de séance : Carole DE FREITAS

Convocation : le 25 mars 2025

Del.20250331-04 - Approbation du compte financier unique du budget « Patrimoine locatif » pour l'exercice 2024

Vu l'article 242 de la loi de finances pour 2019 modifié par l'article 137 de la loi de finances pour 2021 ;

Vu l'arrêté du 23 décembre 2019 relatif à l'instruction budgétaire et comptable M. 57 applicable aux collectivités territoriales uniques, aux métropoles et à leurs établissements publics administratifs ;

Considérant les données transmises par le trésorier et leur adéquation avec l'arrêté des comptes de la commune ;

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

APPROUVE le compte financier unique relatif à l'exercice 2024 pour le budget « Patrimoine locatif » ;

AUTORISE la transmission de la maquette correspondante ;

DONNE tout pouvoir à Monsieur le Maire pour la bonne exécution des présentes.

La Secrétaire de Séance,



Carole DE FREITAS

Pour extrait conforme,

Le Maire,

Johnny BROSSEAU



MAIRIE DE CERIZAY

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 31 mars 2025

Sont présents : M. Sébastien GRELLIER, Mme Rachel MERLET, Mme Stéphanie BOYARD, M. Yannick FORTIN, Mme Marie-Line BOTTON, M. Jacky AUBINEAU, Mme Pierrette AUGER, Mme Rosa-Maria MACHADO, Mme Renée SICAUD, M. Jean-Marie MERLET, M. Patrick ROBIN, M. Arnaldo PEREIRA, Mme Lurdes LOPES, M. Dobromir DOSEV, Mme Carole DE FREITAS, Mme Nathalie MUNAR, Mme Katy MORELLE, Mme Aurélie ALLOUY, M. Benoît BELGY, Mme Chantal APPARAILLY, M. Aurélien DUFRESE.

Absents/Excusés : M. Jean-Pierre BODIN, M. Régis BAUDOUIN, M. Gilles CLOCHARD, M. Cédric VION, Mme Isabelle MOINET.

Pouvoirs : JP BODIN à Y FORTIN, C VION à N MUNAR.

Secrétaire de séance : Carole DE FREITAS

Convocation : le 25 mars 2025

Del.20250331-05 - Approbation du compte financier unique du budget « Cabinet dentaire » pour l'exercice 2024

Vu l'article 242 de la loi de finances pour 2019 modifié par l'article 137 de la loi de finances pour 2021 ;

Vu l'arrêté du 23 décembre 2019 relatif à l'instruction budgétaire et comptable M. 57 applicable aux collectivités territoriales uniques, aux métropoles et à leurs établissements publics administratifs ;

Considérant les données transmises par le trésorier et leur adéquation avec l'arrêté des comptes de la commune ;

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

APPROUVE le compte financier unique relatif à l'exercice 2024 pour le budget Cabinet dentaire ;

AUTORISE la transmission de la maquette correspondante ;

DONNE tout pouvoir à Monsieur le Maire pour la bonne exécution des présentes.

La Secrétaire de Séance,



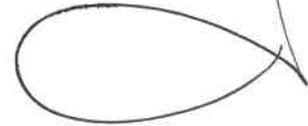
Carole DE FREITAS

Pour extrait conforme,

Le Maire,



Johnny BROSSEAU



MAIRIE DE CERIZAY

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 31 mars 2025

Sont présents : M. Sébastien GRELLIER, Mme Rachel MERLET, Mme Stéphanie BOYARD, M. Yannick FORTIN, Mme Marie-Line BOTTON, M. Jacky AUBINEAU, Mme Pierrette AUGER, Mme Rosa-Maria MACHADO, Mme Renée SICAUD, M. Jean-Marie MERLET, M. Patrick ROBIN, M. Arnaldo PEREIRA, Mme Lurdes LOPES, M. Dobromir DOSEV, Mme Carole DE FREITAS, Mme Nathalie MUNAR, Mme Katy MORELLE, Mme Aurélie ALLOUY, M. Benoît BELGY, Mme Chantal APPARAILLY, M. Aurélien DUFRESE.

Absents/Excusés : M. Jean-Pierre BODIN, M. Régis BAUDOUIN, M. Gilles CLOCHARD, M. Cédric VION, Mme Isabelle MOINET.

Pouvoirs : JP BODIN à Y FORTIN, C VION à N MUNAR.

Secrétaire de séance : Carole DE FREITAS

Convocation : le 25 mars 2025

Del.20250331-06 - Approbation du compte financier unique du budget « Lotissements » pour l'exercice 2024

Vu l'article 242 de la loi de finances pour 2019 modifié par l'article 137 de la loi de finances pour 2021 ;

Vu l'arrêté du 23 décembre 2019 relatif à l'instruction budgétaire et comptable M. 57 applicable aux collectivités territoriales uniques, aux métropoles et à leurs établissements publics administratifs ;

Considérant les données transmises par le trésorier et leur adéquation avec l'arrêté des comptes de la commune ;

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

APPROUVE le compte financier unique relatif à l'exercice 2024 pour le budget lotissements ;

AUTORISE la transmission de la maquette correspondante ;

DONNE tout pouvoir à Monsieur le Maire pour la bonne exécution des présentes.

La Secrétaire de Séance,



Carole DE FREITAS

Pour extrait conforme,

Le Maire,

Johnny BROUSSEAU



MAIRIE DE CERIZAY

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 31 mars 2025

Sont présents : M. Sébastien GRELLIER, Mme Rachel MERLET, Mme Stéphanie BOYARD, M. Yannick FORTIN, Mme Marie-Line BOTTON, M. Jacky AUBINEAU, Mme Pierrette AUGER, Mme Rosa-Maria MACHADO, Mme Renée SICAUD, M. Jean-Marie MERLET, M. Patrick ROBIN, M. Arnaldo PEREIRA, Mme Lurdes LOPES, M. Dobromir DOSEV, Mme Carole DE FREITAS, Mme Nathalie MUNAR, Mme Katy MORELLE, Mme Aurélie ALLOUY, M. Benoît BELGY, Mme Chantal APPARAILLY, M. Aurélien DUFRESE.

Absents/Excusés : M. Jean-Pierre BODIN, M. Régis BAUDOUIN, M. Gilles CLOCHARD, M. Cédric VION, Mme Isabelle MOINET.

Pouvoirs : JP BODIN à Y FORTIN, C VION à N MUNAR.

Secrétaire de séance : Carole DE FREITAS

Convocation : le 25 mars 2025

Del.20250331-07 - Approbation du compte financier unique du budget « Production d'énergies nouvelles » pour l'exercice 2024

Vu l'article 242 de la loi de finances pour 2019 modifié par l'article 137 de la loi de finances pour 2021 ;

Vu l'arrêté du 23 décembre 2019 relatif à l'instruction budgétaire et comptable M. 57 applicable aux collectivités territoriales uniques, aux métropoles et à leurs établissements publics administratifs ;

Considérant les données transmises par le trésorier et leur adéquation avec l'arrêté des comptes de la commune ;

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

APPROUVE le compte financier unique relatif à l'exercice 2024 pour le budget Production d'énergies nouvelles ;

AUTORISE la transmission de la maquette correspondante ;

DONNE tout pouvoir à Monsieur le Maire pour la bonne exécution des présentes.

La Secrétaire de Séance,

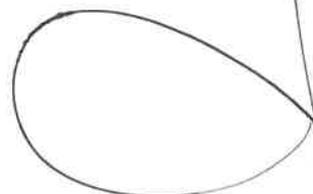


Carole DE FREITAS

Pour extrait conforme,

Le Maire,

Johnny BROSSEAU



MAIRIE DE CERIZAY

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 31 mars 2025

Sont présents : M. Johnny BROSSEAU, M. Sébastien GRELLIER, Mme Rachel MERLET, Mme Stéphanie BOYARD, M. Yannick FORTIN, Mme Marie-Line BOTTON, M. Jacky AUBINEAU, Mme Pierrette AUGER, Mme Rosa-Maria MACHADO, Mme Renée SICAUD, M. Jean-Marie MERLET, M. Patrick ROBIN, M. Arnaldo PEREIRA, Mme Lurdes LOPES, M. Dobromir DOSEV, Mme Carole DE FREITAS, Mme Nathalie MUNAR, Mme Katy MORELLE, Mme Aurélie ALLOUY, M. Benoît BELGY, Mme Chantal APPARAILLY, M. Aurélien DUFRESE.

Absents/Excusés : M. Jean-Pierre BODIN, M. Régis BAUDOUIN, M. Gilles CLOCHARD, M. Cédric VION, Mme Isabelle MOINET.

Pouvoirs : JP BODIN à Y FORTIN, R BAUDOUIN à J BROSSEAU, C VION à N MUNAR.

Secrétaire de séance : Carole DE FREITAS

Convocation : le 25 mars 2025

Del.20250331-08 - Affectation des résultats de 2024 au budget principal de la ville de Cerizay pour l'exercice 2025

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment ses articles L. 2121-29 et L.2311-5 et R.2311-11 ET suivants ;

Vu l'instruction budgétaire et comptable M57 ;

Après avoir entendu le compte financier unique de l'exercice 2024, il est constaté les résultats suivants :

- Section de fonctionnement : 1 172 170.51€
- Section d'investissement : 239 664.91€

Considérant que seul le résultat de la section de fonctionnement doit faire l'objet de la délibération d'affectation du résultat ;

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

D'AFFECTER au compte 1068, une partie de l'excédent de fonctionnement pour un montant de 552 171 euros ;

DONNE tout pouvoir à Monsieur le Maire pour la bonne exécution des présentes.

La Secrétaire de Séance,



Carole DE FREITAS

Pour extrait conforme,

Le Maire,

Johnny BROSSEAU



MAIRIE DE CERIZAY

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 31 mars 2025

Sont présents : M. Johnny BROSSEAU, M. Sébastien GRELLIER, Mme Rachel MERLET, Mme Stéphanie BOYARD, M. Yannick FORTIN, Mme Marie-Line BOTTON, M. Jacky AUBINEAU, Mme Pierrette AUGER, Mme Rosa-Maria MACHADO, Mme Renée SICAUD, M. Jean-Marie MERLET, M. Patrick ROBIN, M. Arnaldo PEREIRA, Mme Lurdes LOPES, M. Dobromir DOSEV, Mme Carole DE FREITAS, Mme Nathalie MUNAR, Mme Katy MORELLE, Mme Aurélie ALLOUY, M. Benoît BELGY, Mme Chantal APPARAILLY, M. Aurélien DUFRESE.

Absents/Excusés : M. Jean-Pierre BODIN, M. Régis BAUDOIN, M. Gilles CLOCHARD, M. Cédric VION, Mme Isabelle MOINET.

Pouvoirs : JP BODIN à Y FORTIN, R BAUDOIN à J BROSSEAU, C VION à N MUNAR.

Secrétaire de séance : Carole DE FREITAS

Convocation : le 25 mars 2025

Del.20250331-09 - Budget supplémentaire principal de la ville de Cerizay pour l'exercice 2025

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment ses articles L. 2121-29 et L.2311-5 et R.2311-11 ET suivants ;

Vu l'instruction budgétaire et comptable M57,

Considérant la proposition de budget supplémentaire 2025 concernant le budget principal de la ville ;

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

ADOpte le budget supplémentaire ville pour l'exercice 2025 ;



AUTORISE la transmission de la maquette correspondante ;

DONNE tout pouvoir à Monsieur le Maire pour la bonne exécution des présentes.

La Secrétaire de Séance,

Carole DE FREITAS

Pour extrait conforme,

Le Maire,

Johnny BROUSSEAU



MAIRIE DE CERIZAY

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 31 mars 2025

Sont présents : M. Johnny BROSSEAU, M. Sébastien GRELLIER, Mme Rachel MERLET, Mme Stéphanie BOYARD, M. Yannick FORTIN, Mme Marie-Line BOTTON, M. Jacky AUBINEAU, Mme Pierrette AUGER, Mme Rosa-Maria MACHADO, Mme Renée SICAUD, M. Jean-Marie MERLET, M. Patrick ROBIN, M. Arnaldo PEREIRA, Mme Lurdes LOPES, M. Dobromir DOSEV, Mme Carole DE FREITAS, Mme Nathalie MUNAR, Mme Katy MORELLE, Mme Aurélie ALLOUY, M. Benoît BELGY, Mme Chantal APPARAILLY, M. Aurélien DUFRESE.

Absents/Excusés : M. Jean-Pierre BODIN, M. Régis BAUDOUIN, M. Gilles CLOCHARD, M. Cédric VION, Mme Isabelle MOINET.

Pouvoirs : JP BODIN à Y FORTIN, R BAUDOUIN à J BROSSEAU, C VION à N MUNAR.

Secrétaire de séance : Carole DE FREITAS

Convocation : le 25 mars 2025

Del.20250331-10 - Budget annexe supplémentaire « Escale Cerizéenne » pour l'exercice 2025

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment ses articles L. 2121-29 et L.2311-5 et R.2311-11 ET suivants ;

Vu l'instruction budgétaire et comptable M57,

Considérant la proposition de budget supplémentaire 2025 concernant le budget Escale Cerizéenne ;

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

ADOpte le budget supplémentaire Escale Cerizéenne pour l'exercice 2025 ;

AUTORISE la transmission de la maquette correspondante ;

DONNE tout pouvoir à Monsieur le Maire pour la bonne exécution des présentes.

La Secrétaire de Séance,

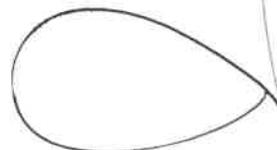


Carole DE FREITAS

Pour extrait conforme,

Le Maire,

Johnny BROUSSEAU



MAIRIE DE CERIZAY

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 31 mars 2025

Sont présents : M. Johnny BROSSEAU, M. Sébastien GRELLIER, Mme Rachel MERLET, Mme Stéphanie BOYARD, M. Yannick FORTIN, Mme Marie-Line BOTTON, M. Jacky AUBINEAU, Mme Pierrette AUGER, Mme Rosa-Maria MACHADO, Mme Renée SICAUD, M. Jean-Marie MERLET, M. Patrick ROBIN, M. Arnaldo PEREIRA, Mme Lurdes LOPES, M. Dobromir DOSEV, Mme Carole DE FREITAS, Mme Nathalie MUNAR, Mme Katy MORELLE, Mme Aurélie ALLOUY, M. Benoît BELGY, Mme Chantal APPARAILLY, M. Aurélien DUFRESE.

Absents/Excusés : M. Jean-Pierre BODIN, M. Régis BAUDOUIN, M. Gilles CLOCHARD, M. Cédric VION, Mme Isabelle MOINET.

Pouvoirs : JP BODIN à Y FORTIN, R BAUDOUIN à J BROSSEAU, C VION à N MUNAR.

Secrétaire de séance : Carole DE FREITAS

Convocation : le 25 mars 2025

Del.20250331-11 - Budget annexe supplémentaire « Patrimoine locatif » pour l'exercice 2025

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment ses articles L. 2121-29 et L.2311-5 et R.2311-11 ET suivants ;

Vu l'instruction budgétaire et comptable M57 ;

Considérant la proposition de budget supplémentaire 2025 concernant le budget Patrimoine locatif ;

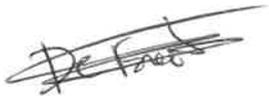
Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

ADOpte le budget supplémentaire Patrimoine locatif pour l'exercice 2025 ;

AUTORISE la transmission de la maquette correspondante ;

DONNE tout pouvoir à Monsieur le Maire pour la bonne exécution des présentes.

La Secrétaire de Séance,



Carole DE FREITAS

Pour extrait conforme,

Le Maire,

Johnny BROUSSEAU



MAIRIE DE CERIZAY

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 31 mars 2025

Sont présents : M. Johnny BROSSEAU, M. Sébastien GRELLIER, Mme Rachel MERLET, Mme Stéphanie BOYARD, M. Yannick FORTIN, Mme Marie-Line BOTTON, M. Jacky AUBINEAU, Mme Pierrette AUGER, Mme Rosa-Maria MACHADO, Mme Renée SICAUD, M. Jean-Marie MERLET, M. Patrick ROBIN, M. Arnaldo PEREIRA, Mme Lurdes LOPES, M. Dobromir DOSEV, Mme Carole DE FREITAS, Mme Nathalie MUNAR, Mme Katy MORELLE, Mme Aurélie ALLOUY, M. Benoît BELGY, Mme Chantal APPARAILLY, M. Aurélien DUFRESE.

Absents/Excusés : M. Jean-Pierre BODIN, M. Régis BAUDOUIN, M. Gilles CLOCHARD, M. Cédric VION, Mme Isabelle MOINET.

Pouvoirs : JP BODIN à Y FORTIN, R BAUDOUIN à J BROSSEAU, C VION à N MUNAR.

Secrétaire de séance : Carole DE FREITAS

Convocation : le 25 mars 2025

Del.20250331-12 - Budget annexe supplémentaire « Lotissements » pour l'exercice 2025

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment ses articles L. 2121-29 et L.2311-5 et R.2311-11 ET suivants ;

Vu l'instruction budgétaire et comptable M57 ;

Considérant la proposition de budget supplémentaire 2025 concernant le budget Lotissements ;

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

ADOpte le budgets supplémentaire lotissements pour l'exercice 2025 ;

AUTORISE la transmission de la maquette correspondante ;

DONNE tout pouvoir à Monsieur le Maire pour la bonne exécution des présentes.

La Secrétaire de Séance,



Carole DE FREITAS

Pour extrait conforme,

Le Maire,

Johnny BROUSSEAU



MAIRIE DE CERIZAY

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 31 mars 2025

Sont présents : M. Johnny BROSSEAU, M. Sébastien GRELLIER, Mme Rachel MERLET, Mme Stéphanie BOYARD, M. Yannick FORTIN, Mme Marie-Line BOTTON, M. Jacky AUBINEAU, Mme Pierrette AUGER, Mme Rosa-Maria MACHADO, Mme Renée SICAUD, M. Jean-Marie MERLET, M. Patrick ROBIN, M. Arnaldo PEREIRA, Mme Lurdes LOPES, M. Dobromir DOSEV, Mme Carole DE FREITAS, Mme Nathalie MUNAR, Mme Katy MORELLE, Mme Aurélie ALLOUY, M. Benoît BELGY, Mme Chantal APPARAILLY, M. Aurélien DUFRESE.

Absents/Excusés : M. Jean-Pierre BODIN, M. Régis BAUDOUIN, M. Gilles CLOCHARD, M. Cédric VION, Mme Isabelle MOINET.

Pouvoirs : JP BODIN à Y FORTIN, R BAUDOUIN à J BROSSEAU, C VION à N MUNAR.

Secrétaire de séance : Carole DE FREITAS

Convocation : le 25 mars 2025

Del.20250331-13 - Budget annexe supplémentaire « Cabinet dentaire » pour l'exercice 2025

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment ses articles L. 2121-29 et L.2311-5 et R.2311-11 ET suivants ;

Vu l'instruction budgétaire et comptable M57 ;

Considérant la proposition de budget supplémentaire 2025 concernant le budget Cabinet dentaire ;

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

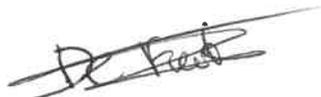
ADOpte le budget supplémentaire Cabinet dentaire pour l'exercice 2025 ;

AUTORISE la transmission de la maquette correspondante ;

AUTORISE la transmission de la maquette correspondante ;

DONNE tout pouvoir à Monsieur le Maire pour la bonne exécution des présentes.

La Secrétaire de Séance,

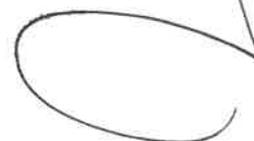


Carole DE FREITAS

Pour extrait conforme,

Le Maire,

Johnny BROUSSEAU



MAIRIE DE CERIZAY

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 31 mars 2025

Sont présents : M. Johnny BROSSEAU, M. Sébastien GRELLIER, Mme Rachel MERLET, Mme Stéphanie BOYARD, M. Yannick FORTIN, Mme Marie-Line BOTTON, M. Jacky AUBINEAU, Mme Pierrette AUGER, Mme Rosa-Maria MACHADO, Mme Renée SICAUD, M. Jean-Marie MERLET, M. Patrick ROBIN, M. Arnaldo PEREIRA, Mme Lurdes LOPES, M. Dobromir DOSEV, Mme Carole DE FREITAS, Mme Nathalie MUNAR, Mme Katy MORELLE, Mme Aurélie ALLOUY, M. Benoît BELGY, Mme Chantal APPARAILLY, M. Aurélien DUFRESE.

Absents/Excusés : M. Jean-Pierre BODIN, M. Régis BAUDOIN, M. Gilles CLOCHARD, M. Cédric VION, Mme Isabelle MOINET.

Pouvoirs : JP BODIN à Y FORTIN, R BAUDOIN à J BROSSEAU, C VION à N MUNAR.

Secrétaire de séance : Carole DE FREITAS

Convocation : le 25 mars 2025

Del.20250331-14 - Budget annexe supplémentaire « Production énergies nouvelles » pour l'exercice 2025

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment ses articles L. 2121-29 et L.2311-5 et R.2311-11 ET suivants ;

Vu l'instruction budgétaire et comptable M57 ;

Considérant la proposition de budget supplémentaire 2025 concernant le budget Production énergies nouvelles ;

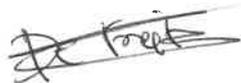
Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

ADOpte le budget supplémentaire Production énergies nouvelles pour l'exercice 2025 ;

AUTORISE la transmission de la maquette correspondante ;

DONNE tout pouvoir à Monsieur le Maire pour la bonne exécution des présentes.

La Secrétaire de Séance,



Carole DE FREITAS

Pour extrait conforme,

Le Maire,

Johnny BROUSSEAU

